



Formulaire d'inscription Exposition 2026

[Voir l'Appel à candidature](#), lancé le 24/10/25

Coordonnées :

Raison sociale :

N°Siret :

Prénom/nom : Pseudo d'artiste :

Adresse postale complète :

.....

Téléphone : Email :

Site internet/blog :

Réseaux sociaux (FB/instagram/etc.) :

.....

Discipline artistique :

(peintre, sculpteur, plasticien, photographe, etc.)

Techniques utilisées (merci de préciser votre/vos techniques en quelques mots) :

.....

.....

.....

Les impératifs du dossier de candidature :

- l'envoi d'une présentation de votre parcours artistique (2000 signes maxi)
- l'envoi d'un dossier photographique nous permettant de visualiser vos œuvres et comprenant 8 photos minimum et 12 maximum.
- une liste descriptive de vos œuvres comprenant à minima : le titre de chaque œuvre présentée (indiquer un numéro repère sur la photo correspondante), son format (Lxlxht ou ép.), la technique employée et son prix de vente (commission comprise)
Toute information complémentaire et descriptive de votre travail nous aidant à mieux le comprendre sera la bienvenue.
- Le formulaire d'inscription dûment rempli
- Le document « [Règlement et conditions de participation](#) », paraphé et signé par l'artiste

Rappel : Tout dossier incomplet ou arrivé après le 15 janvier 2026 ne pourra pas être traité.

Pour la scénographie de l'exposition :

Chaque artiste disposera d'un espace d'accrochage maximal de 3mx2mh.
Les œuvres présentées devront être impérativement équipées d'un système d'accrochage solide et fiable.

Vos œuvres seront présentées :

- sur des grilles ou cimaises
- sur une table (ou des socles fournis par l'artiste)

Tout chevalet supplémentaire ne sera pas accepté.

Les sculpteurs sont invités, s'ils le souhaitent, à apporter leurs socles.

Merci de préciser ici le nombre de socles que vous amènerez :
et de nous donner l'encombrement de chacun d'entre eux (lxLxht) :
.....
.....

La signalétique de l'artiste et l'étiquetage des œuvres seront pris en charge par le Collectif SMAC afin d'homogénéiser la présentation sur l'ensemble de l'exposition.

Engagement de l'artiste sur sa présence :

L'artiste-exposant-e :

- sera présent-e 4 heures minimum de permanence sur l'exposition du festival.
- ou s'acquittera de 30€ de participation aux frais pour être dispensé-e des 4 heures de permanence.
- souhaite proposer son aide bénévolement sur le festival (buvette, accueil, logistique, etc.) Une planification des actions de bénévolat vous sera proposée dans laquelle vous pourrez vous inscrire.
- souhaite proposer une démonstration de sa technique artistique lors du festival. (dates et horaires seront définis ultérieurement par les organisateurs)

Pour être pris en compte ce dossier de candidature complet
doit être envoyé par mail avant le :

jeudi 15 janvier 2026, minuit,
à l'adresse suivante : collectif.smac@gmail.com

Après examen des candidatures :

Les artistes seront informés de l'acceptation ou non de leur dossier de candidature **au plus tard le samedi 21 février 2026.**

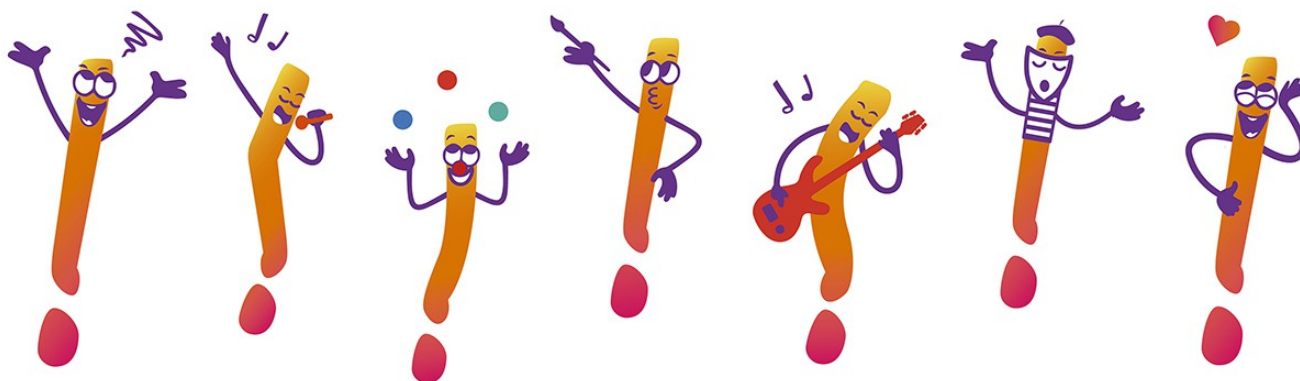
Les artistes sélectionnés :

- recevront une convention contractuelle d'exposition à compléter et signer,
- devront s'acquitter de la cotisation annuelle de 20€ à l'association Collectif SMAC
- et du règlement des 30€ de participation s'ils ne souhaitent pas assurer 4 heures de permanence sur l'exposition du festival

avant d'être définitivement retenus pour exposer sur le festival.

Dans l'attente de réceptionner votre dossier,
Bien à vous,

L'équipe d'organisation du festival,



Site : [T'es à l'Ouest ! Festival](#)